Image not found or type unknown

Demande de renseignements du repos hebdomadaire

Par **leterrier**, le **12/03/2009** à **12:23**

bonjours , je suis salarié de ma mère malade,et a mon domicile , ma mère est sous tutelle, le tuteur ma fait contrat en cdi 130h par mois repos le dimanche c'est écri sur le contrat,ma journée de repos il ne veux prendre personne et ne veux pas me payer , ma mère a asheymer je n'ose pas par peur que le juge me prenne ma mère de réclamer le paiement des mes jours de repos, ma question est; a la fin de la tutelle (au décé de ma mère) puije demander au tuteur le paiement des mes journées de repos?merci Mr leterrier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés